

LA QUESTION DES CONGRÈS

S'il pouvait y avoir l'ombre d'un doute sur la valeur et le poids des arguments produits en faveur de la désignation des candidats à la Chambre par des Congrès régionaux, tout le principe répondait au suffrage universel. Ce qui voudrait instituer des intermédiaires et ses guides sont des personnalités sans mandat régulier, puisque leur titre est aujourd'hui éphémère. Ils n'ont donc plus ni autorité, ni autorité pour inspirer le vote d'électeurs qui auront bien choisi tout le candidat de leur goût.

Nous ne craignons pas de dire que si l'on ne sait pas encore à quel point on se rend compte de la situation, il est possible que les élections parlementaires précèdent les élections législatives, car il faudra reconstituer dans nombre de communes les municipalités afin d'assurer les opérations de scrutin pour le renouvellement de la Chambre la régularité plus que jamais nécessaire.

Il n'est pas étonnant de voir des maires auxquels on a demandé de voter en faveur du mandat et de leurs votes. Ces échanges de vues dans un milieu sont plus de saison. Ils ne répondent ni aux besoins des électeurs ni aux nécessités de l'heure. Les députés devraient au lieu de faire prononcer sur leur mandat par une assemblée de première instance et en appel par le corps électoral, c'est de leur côté qu'ils devraient être élus.

Et puis la manœuvre apparaît évidente dans certains départements. On voit trop clairement que les Congrès seraient simplement destinés à faciliter la composition de certaines listes, à éliminer certains noms, à imposer des dosages. Cette chimie, pour ne pas dire cette cuisine électorale, n'est pas de notre ordre. Elle n'est que de la fraude et de l'habileté. Il faut aller aux élections avec loyauté si l'on veut servir de fidèles représentants du peuple.

M. Klotz. Il faut voir le problème d'ensemble, d'autant plus que dans le texte de loi, on a voulu faire passer le Congrès de la région à la région. C'est une erreur de principe, car le Congrès est une institution locale. Elle ne peut être que locale.

M. Deschamps. Si vous ne comprenez pas ce que je veux dire, je suis prêt à vous l'expliquer. Mais, si vous ne le faites pas, je ne puis que vous le répéter.

LA CHAMBRE ELLE-MÊME

Par 240 voix contre 226 il est décidé que les frais des élections resteront à la charge des candidats

Paris, 12 septembre. — Ce matin, la Chambre reprend la discussion des dispositions complémentaires à la loi sur les élections. Le projet, sous la présidence de M. Paul Deschamps, au banc des ministres, est pris en considération. M. Klotz, ministre des finances, et M. Poincaré, ministre de l'intérieur, ont fait un exposé de la situation. M. Deschamps a demandé le renvoi devant elle des amendements déposés en séance. L'administration qui a demandé la participation financière des candidats. La commission a rapporté un nouveau texte.

Avant tout, M. Varenne, président de la commission, a fait un exposé de la situation. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Klotz. C'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Varenne, président de la commission, a fait un exposé de la situation. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Deschamps. Si vous ne comprenez pas ce que je veux dire, je suis prêt à vous l'expliquer. Mais, si vous ne le faites pas, je ne puis que vous le répéter.

La Note de l'Entente à la Roumanie

Paris, 12 septembre. — La Note que sir George Clark, haut-commissaire des alliés en Roumanie, a remis récemment au gouvernement roumain, contient les quatre questions suivantes: 1. La Roumanie est-elle prête à rappeler ses troupes de la frontière? 2. La Roumanie est-elle prête à arrêter ses réquisitions? 3. Le Conseil a-t-il été prêt à remettre à la commission des réparations tout ce qu'il a déjà réquisitionné au titre de l'armistice de Bucharest? 4. A quelles conditions la Roumanie est-elle prête à collaborer avec les alliés pour maintenir l'ordre en Hongrie?

M. Klotz. C'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Varenne, président de la commission, a fait un exposé de la situation. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Deschamps. Si vous ne comprenez pas ce que je veux dire, je suis prêt à vous l'expliquer. Mais, si vous ne le faites pas, je ne puis que vous le répéter.

M. Klotz. C'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Varenne, président de la commission, a fait un exposé de la situation. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Deschamps. Si vous ne comprenez pas ce que je veux dire, je suis prêt à vous l'expliquer. Mais, si vous ne le faites pas, je ne puis que vous le répéter.

M. Klotz. C'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Varenne, président de la commission, a fait un exposé de la situation. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Deschamps. Si vous ne comprenez pas ce que je veux dire, je suis prêt à vous l'expliquer. Mais, si vous ne le faites pas, je ne puis que vous le répéter.

Le mouvement sans communication avec la métropole

Marseille, 12 septembre. — Les ouvriers du gaz et de l'électricité, le personnel des usines de tramways, des usines de ciment, des inscrits maritimes, tenaient à appuyer de leur pouvoir de solidarité les grands dockers de la Seine. C'est l'arrêt complet de toutes les grandes industries du commerce et de la vie économique.

M. Klotz. C'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Varenne, président de la commission, a fait un exposé de la situation. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Deschamps. Si vous ne comprenez pas ce que je veux dire, je suis prêt à vous l'expliquer. Mais, si vous ne le faites pas, je ne puis que vous le répéter.

M. Klotz. C'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Varenne, président de la commission, a fait un exposé de la situation. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Deschamps. Si vous ne comprenez pas ce que je veux dire, je suis prêt à vous l'expliquer. Mais, si vous ne le faites pas, je ne puis que vous le répéter.

M. Klotz. C'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Varenne, président de la commission, a fait un exposé de la situation. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Deschamps. Si vous ne comprenez pas ce que je veux dire, je suis prêt à vous l'expliquer. Mais, si vous ne le faites pas, je ne puis que vous le répéter.

La grève des cheminots de Metz

Metz, 12 septembre. — Depuis midi, la grève des cheminots de Metz est en cours. Les mécaniciens et les chauffeurs des trains de voyageurs ont cessé de travailler. Le service des trains de voyageurs est interrompu. Les trains de marchandises continuent à circuler.

M. Klotz. C'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Varenne, président de la commission, a fait un exposé de la situation. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Deschamps. Si vous ne comprenez pas ce que je veux dire, je suis prêt à vous l'expliquer. Mais, si vous ne le faites pas, je ne puis que vous le répéter.

M. Klotz. C'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Varenne, président de la commission, a fait un exposé de la situation. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Deschamps. Si vous ne comprenez pas ce que je veux dire, je suis prêt à vous l'expliquer. Mais, si vous ne le faites pas, je ne puis que vous le répéter.

M. Klotz. C'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Varenne, président de la commission, a fait un exposé de la situation. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Deschamps. Si vous ne comprenez pas ce que je veux dire, je suis prêt à vous l'expliquer. Mais, si vous ne le faites pas, je ne puis que vous le répéter.

EXTERIEUR

Le régime des ports maritimes

Le rapport de M. Crolard, député, chargé par la commission des travaux publics de la Chambre de faire un rapport sur le régime des ports maritimes, a été lu hier à la Chambre. M. Crolard a exposé la situation des ports maritimes de France. Il a dit que les ports maritimes de France sont en état de décadence. Il a demandé que le gouvernement prenne des mesures pour améliorer la situation.

M. Klotz. C'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Varenne, président de la commission, a fait un exposé de la situation. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Deschamps. Si vous ne comprenez pas ce que je veux dire, je suis prêt à vous l'expliquer. Mais, si vous ne le faites pas, je ne puis que vous le répéter.

M. Klotz. C'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

LA VIE CHÈRE

LA PEINE DE MORT POUR LES ACCAPAREURS

Caracas, 12 septembre. — La Ligue des consommateurs de Caracas a demandé la peine de mort pour les accapareurs. Elle a dit que les accapareurs sont responsables de la hausse des prix. Elle a demandé que le gouvernement prenne des mesures pour améliorer la situation.

M. Klotz. C'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Varenne, président de la commission, a fait un exposé de la situation. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Deschamps. Si vous ne comprenez pas ce que je veux dire, je suis prêt à vous l'expliquer. Mais, si vous ne le faites pas, je ne puis que vous le répéter.

M. Klotz. C'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

LA QUESTION DE TESCHEN

La Chambre tchéco-slovaque est unanime pour revendiquer Teschen

Prague, 12 septembre. — L'Assemblée nationale tchéco-slovaque a voté unanime pour revendiquer Teschen. Elle a dit que Teschen est une partie intégrante de la République tchéco-slovaque. Elle a demandé que le gouvernement prenne des mesures pour améliorer la situation.

M. Klotz. C'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Varenne, président de la commission, a fait un exposé de la situation. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Deschamps. Si vous ne comprenez pas ce que je veux dire, je suis prêt à vous l'expliquer. Mais, si vous ne le faites pas, je ne puis que vous le répéter.

M. Klotz. C'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

Le repos dominical des P. T. T.

Le ministre du commerce, à la suite des pourparlers que nous avons relatés avec le personnel des P. T. T., a établi comme suit les services de dimanche.

Le ministre du commerce, à la suite des pourparlers que nous avons relatés avec le personnel des P. T. T., a établi comme suit les services de dimanche. Les services de dimanche seront réduits. Les services de dimanche seront réduits.

M. Klotz. C'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Varenne, président de la commission, a fait un exposé de la situation. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Deschamps. Si vous ne comprenez pas ce que je veux dire, je suis prêt à vous l'expliquer. Mais, si vous ne le faites pas, je ne puis que vous le répéter.

M. Klotz. C'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

Ge que disent les Journaux

SOUS LE REGIME DE LA MENAGE

Le Figaro se refuse à admettre le procédé qui se généralise à vue d'œil, autour de nous. Les journaux ont critiqué le régime de la ménage. Ils ont dit que le régime de la ménage est une injustice. Ils ont demandé que le gouvernement prenne des mesures pour améliorer la situation.

M. Klotz. C'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Varenne, président de la commission, a fait un exposé de la situation. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Deschamps. Si vous ne comprenez pas ce que je veux dire, je suis prêt à vous l'expliquer. Mais, si vous ne le faites pas, je ne puis que vous le répéter.

M. Klotz. C'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

LE JOURNAL OFFICIEL

Distillation interdite

Paris, 12 septembre. — L'Officiel a publié ce matin un décret interdisant la distillation de l'alcool. Le décret a dit que la distillation de l'alcool est interdite. Le décret a demandé que le gouvernement prenne des mesures pour améliorer la situation.

LE JOURNAL OFFICIEL

Distillation interdite

Paris, 12 septembre. — L'Officiel a publié ce matin un décret interdisant la distillation de l'alcool. Le décret a dit que la distillation de l'alcool est interdite. Le décret a demandé que le gouvernement prenne des mesures pour améliorer la situation.

VERS UNE ENTENTE HOLLANDO-BELGE

Le traité de paix au Sénat américain

Washington, 12 septembre. — Le Congrès américain a voté le traité de paix. Le traité de paix a été adopté par le Sénat américain. Le traité de paix a demandé que le gouvernement prenne des mesures pour améliorer la situation.

M. Klotz. C'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Varenne, président de la commission, a fait un exposé de la situation. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Deschamps. Si vous ne comprenez pas ce que je veux dire, je suis prêt à vous l'expliquer. Mais, si vous ne le faites pas, je ne puis que vous le répéter.

M. Klotz. C'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

LA REVISION DES TRAITÉS DE 1839

VERS UNE ENTENTE HOLLANDO-BELGE

Bruxelles, 12 septembre. — Le gouvernement belge a demandé la révision des traités de 1839. Le gouvernement belge a dit que les traités de 1839 sont obsolètes. Le gouvernement belge a demandé que le gouvernement prenne des mesures pour améliorer la situation.

M. Klotz. C'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Varenne, président de la commission, a fait un exposé de la situation. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Deschamps. Si vous ne comprenez pas ce que je veux dire, je suis prêt à vous l'expliquer. Mais, si vous ne le faites pas, je ne puis que vous le répéter.

M. Klotz. C'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

AVIATION

La coupe des hydravions est annulée

Paris, 12 septembre. — La coupe des hydravions est annulée. La coupe des hydravions est annulée. La coupe des hydravions est annulée.

M. Klotz. C'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Varenne, président de la commission, a fait un exposé de la situation. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

M. Deschamps. Si vous ne comprenez pas ce que je veux dire, je suis prêt à vous l'expliquer. Mais, si vous ne le faites pas, je ne puis que vous le répéter.

M. Klotz. C'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances, c'est le devoir du ministre des finances. Il a dit que les députés veulent faire payer aux contribuables les frais des élections. C'est une question de principe.

